

États financiers de

# **FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON**

pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Table des matières

---

	<b>Page</b>
<b>Rapport des auditeurs indépendants</b>	
<b>États financiers de la Fondation Lucie et André Chagnon</b>	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 - 22



**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**  
Tour KPMG, Bureau 1500  
600, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 0A3  
Canada

Téléphone (514) 840-2100  
Télécopieur (514) 840-2187  
Internet [www.kpmg.ca](http://www.kpmg.ca)

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de la Fondation Lucie et André Chagnon

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Lucie et André Chagnon (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2020;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;



Page 3

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.\**

Montréal, Canada

Le 16 juin 2021

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

État de la situation financière  
(en milliers de dollars)

31 décembre 2020, avec informations comparatives de 2019

	2020	2019
<b>Actif</b>		
Placements (note 3)	2 036 019 \$	1 981 811 \$
Investissements axés sur la mission (note 4 <sup>i)</sup> )	7 836	7 264
Trésorerie et équivalents de trésorerie	93 640	58 466
Sommes à recevoir (note 5)	15 865	26 914
Charges payées d'avance	182	408
Immobilisations corporelles (note 6)	206	359
	<b>2 153 748 \$</b>	<b>2 075 222 \$</b>
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer	2 443 \$	3 165 \$
<b>Actif net</b>	<b>2 151 305</b>	<b>2 072 057</b>
Engagements (notes 3 <sup>i)</sup> , 4 <sup>i)</sup> et 8)		
Événement postérieur à la date de clôture (note 10)		
	<b>2 153 748 \$</b>	<b>2 075 222 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

État des résultats  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020, avec informations comparatives de 2019

	2020	2019
Activités de placements		
Revenus de placements		
Revenus des Fonds de placements	38 533 \$	54 328 \$
Variation de la juste valeur des placements (note 3 <sup>ii)</sup> )	105 688	126 281
Variation de la juste valeur des contrats de change (note 3 <sup>iii)</sup> )	5 135	26 853
Autres	810	(662)
Total des revenus de placements	150 166	206 800
Gestion des activités de placements (note 3 <sup>iv)</sup> )	(6 355)	(6 753)
Résultats nets des activités de placements	143 811	200 047
Activités de philanthropie		
Frais liés à la philanthropie		
Dotations	(57 877)	(71 574)
Gestion des activités de philanthropie (note 7)	(7 390)	(7 674)
	(65 267)	(79 248)
Résultats nets des investissements axés sur la mission (note 4 <sup>ii)</sup> )	912	(1 227)
Gestion des activités liées aux investissements axés sur la mission	(208)	(11)
	704	(1 238)
Résultats nets des activités de philanthropie	(64 563)	(80 486)
Résultats nets	79 248 \$	119 561 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

État de l'évolution de l'actif net  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020, avec informations comparatives de 2019

	2020	2019
Actif net au début de l'exercice	2 072 057 \$	1 952 496 \$
Résultats nets des activités de :		
Placements	143 811	200 047
Philanthropie		
Dotations et gestion des activités	(65 267)	(79 248)
Investissements axés sur la mission	704	(1 238)
	(64 563)	(80 486)
Résultats nets	79 248	119 561
Actif net à la fin de l'exercice	2 151 305 \$	2 072 057 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.



# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

État des flux de trésorerie  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020, avec informations comparatives de 2019

	Activités		2020	2019
	Placements	Philanthropie	Total	Total
Provenance (affectation) de la trésorerie				
Exploitation				
Résultats nets	143 811 \$	(64 563)\$	79 248 \$	119 561 \$
Ajustements pour :				
Revenus des Fonds de placements distribués sous forme de parts	(9 663)	–	(9 663)	(9 043)
Variation de la juste valeur des placements (note 3 <sup>ii</sup> )	(105 688)	–	(105 688)	(126 281)
Variation de la juste valeur non réalisée des contrats de change (note 3 <sup>iii</sup> )	6 751	–	6 751	(20 046)
Escompte sur les prêts recevables (note 4 <sup>iii</sup> )	–	(624)	(624)	1 512
Amortissement (notes 4 <sup>i</sup> ) et 7)	–	251 <sup>*</sup>	251	246
Variations des soldes hors caisse liés à l'exploitation :				
Sommes à recevoir	10 895	154	11 049	(19 917)
Charges payées d'avance	23	203	226	(29)
Créditeurs et charges à payer	(274)	(448)	(722)	(121)
	45 855	(65 027)	(19 172)	(54 118)
Investissements				
Montant net des acquisitions et des aliénations de placements	54 392	–	54 392	76 108
Acquisitions d'investissements axés sur la mission	–	(12)	(12)	(2 485)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	–	(34)	(34)	(149)
	54 392	(46)	54 346	73 474
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie				
	100 247	(65 073)	35 174	19 356
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice				
	–	–	58 466	39 110
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice				
	– \$	– \$	93 640 \$	58 466 \$

\* Incluant 64 \$ (65 \$ en 2019) d'amortissements relatifs à l'immeuble locatif compris dans les investissements liés à un programme (note 4 <sup>i</sup>).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

## 1. Statut et mission de la Fondation

La Fondation Lucie et André Chagnon (la « Fondation ») a été constituée à titre d'organisme sans but lucratif selon la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Depuis mars 2013, la Fondation est régie par la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* à la suite d'une prorogation. Elle est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle a commencé ses activités en 2000.

Sa mission est de prévenir et soulager la pauvreté au Québec en contribuant à la mise en place de conditions qui permettent le développement du plein potentiel des jeunes.

## 2. Principales méthodes comptables

Ces états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada - Comptabilité*.

### *Activités de placements*

#### a) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Le principal élément donnant lieu à de telles estimations et hypothèses est la juste valeur des placements. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

#### b) Placements

Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur qui est déterminée selon le cours de clôture au 31 décembre, à l'exception des Fonds de placements privés, dont la juste valeur est déterminée, en très grande partie, à la lumière des états financiers audités fournis par les gestionnaires de ces placements.

#### c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés des soldes bancaires disponibles et des placements liquides, dont la durée est de trois mois ou moins, et sont constatés au coût, montant qui se rapproche de leur juste valeur.

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### *Activités de placements* (suite)

#### d) Conversion de devises étrangères

Les opérations conclues en devises étrangères sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, tous les produits et les charges résultant d'opérations conclues en devises sont convertis aux cours en vigueur lors des opérations. Les éléments monétaires de l'actif et du passif sont convertis au cours en vigueur à la date de l'état de la situation financière et les éléments non monétaires, au cours en vigueur lors des opérations. Les gains et pertes de change qui en découlent sont inclus dans les revenus de placements à l'état des résultats.

#### e) Instruments financiers

La Fondation utilise certains instruments financiers dérivés pour atténuer les effets de variation de change sur ses principaux placements en devises étrangères. Les gains et pertes non réalisés liés à la réévaluation de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisés à l'état des résultats.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

La Fondation applique le chapitre 3856, « Instruments financiers », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada*.

#### f) Revenus de placements

##### i) Revenus des Fonds de placements

Les revenus des Fonds de placements incluent des revenus d'intérêts et de dividendes, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les distributions de parts provenant des Fonds de placements publics sont comptabilisées en augmentation du coût de placement et dans les résultats aux « Revenus des Fonds de placements ». Les distributions provenant des Fonds de placements privés sont comptabilisées en réduction du coût des placements jusqu'à leur extinction pour ensuite être comptabilisées dans les résultats en augmentant les « Revenus des Fonds de placements ».

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### *Activités de placements (suite)*

#### f) Revenus de placements (suite)

##### ii) Variation de la juste valeur des placements

La variation de la juste valeur des placements est constituée des gains et pertes réalisés sur disposition de placements et de la variation de la juste valeur non réalisée des Fonds de placements publics et des Fonds de placements privés.

##### iii) Variation de la juste valeur des contrats de change

La variation de la juste valeur des contrats de change est constituée des gains et pertes sur les contrats de change réalisés à la date d'échéance des contrats et de la variation de la juste valeur non réalisée.

### *Activités de philanthropie*

#### g) Dotations

La Fondation comptabilise ses engagements à titre de dotations, au fur et à mesure de la réalisation des conditions de décaissement.

#### h) Investissements axés sur la mission

La Fondation a adopté une stratégie d'effet de levier à la réalisation de sa mission qui consiste à dédier 10 % de son capital aux fins d'investissements axés sur la mission. Ceux-ci peuvent inclure les investissements liés à la mission (dont le rendement prévu est comparable au taux du marché) et les investissements liés à un programme (dont le rendement prévu exige un certain compromis financier).

### *Investissements liés à un programme*

#### i) Immeuble locatif

L'immeuble locatif est comptabilisé au prix coûtant et est amorti sur sa durée d'utilisation prévue. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 40 ans pour le bâtiment.

Les résultats nets des opérations immobilières sont comptabilisés dans les résultats aux « Résultats nets des investissements axés sur la mission ».

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

*Activités de philanthropie (suite)*

h) Investissements axés sur la mission (suite)

*Investissements liés à un programme (suite)*

ii) Prêts recevables

Les prêts recevables sont des prêts dont le taux d'intérêt est inférieur aux taux pratiqués sur le marché. Ces prêts sont évalués au coût après amortissement. L'évaluation initiale des prêts est basée sur la juste valeur qui peut être estimée comme correspondant à la valeur actualisée de l'ensemble des rentrées de trésorerie futures, obtenue en ayant recours aux taux d'intérêt couramment pratiqués sur le marché pour un instrument semblable ayant une notation semblable. Tout écart (escompte) entre la juste valeur (évaluation initiale) des prêts et la contrepartie en trésorerie (valeur nominale) est comptabilisé immédiatement dans les résultats aux « Résultats nets des investissements axés sur la mission ».

L'évaluation ultérieure correspond aux montants auxquels ont été évalués les prêts lors de leur comptabilisation initiale (évaluation initiale), diminués des remboursements en principal, majorés de l'amortissement cumulé de tout écart (escompte recouvré) entre le montant initial (évaluation initiale) et le montant à l'échéance, et diminués de toute réduction pour dépréciation.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans les résultats aux « Résultats nets des investissements axés sur la mission ».

iii) Placement privé

Le placement privé est comptabilisé à sa juste valeur, laquelle correspond au coût après amortissement des sous-jacents détenus par le Fonds d'investissement, déterminée à la lumière des états financiers audités fournis par le gestionnaire de ce placement.

La variation de la juste valeur est comptabilisée dans les résultats aux « Résultats nets des investissements axés sur la mission ».

Les distributions sont comptabilisées en réduction du coût du placement jusqu'à son extinction pour ensuite être comptabilisées dans les résultats aux « Résultats des investissements axés sur la mission ».

La quote-part des résultats nets annuels attribuée est comptabilisée dans les résultats aux « Résultats nets des investissements axés sur la mission ».

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### *Activités de philanthropie (suite)*

#### i) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix coûtant et sont amorties sur leur durée d'utilisation prévue. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes, à partir de la date de la mise en service :

---

Élément d'actif	Période
Mobilier	10 ans
Matériel informatique	2 à 5 ans
Améliorations locatives	5 ans

---

### *Régime de retraite*

j) La Fondation offre un régime de retraite à cotisations déterminées pour ses employés. La contribution de l'employeur représente un pourcentage du salaire de base de l'employé pouvant atteindre 5 %, dans la mesure où l'employé effectue une contribution correspondante, dans les limites des montants permis par les dispositions législatives en vigueur dans ce domaine.

La charge de retraite pour l'exercice 2020 a été imputée aux frais liés à la philanthropie au montant de 204 418 \$ (196 510 \$ en 2019) et aux frais liés aux placements au montant de 24 938 \$ (34 115 \$ en 2019).

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

## 3. Placements

	2020	2019
Placements présentés à la juste valeur		
Fonds de placements publics (soit 620 313 \$ US, 407 268 \$ CA, 57 679 €, 39 165 ¥, 36 443 £ et 297 443 \$ CA en d'autres devises au 31 décembre 2020) <sup>ii)</sup>	1 458 311 \$	1 452 176 \$
Fonds de placements privés (soit 287 478 \$ US, 148 192 \$ CA, 56 975 €, 6 543 ¥, 5 303 £ et 69 950 \$ CA en d'autres devises au 31 décembre 2020) <sup>i) ii)</sup>	574 441	519 617
	<u>2 032 752</u>	<u>1 971 793</u>
Contrats de change à terme <sup>iii)</sup>	3 267	10 018
	<u>2 036 019 \$</u>	<u>1 981 811 \$</u>

<sup>i)</sup> *Fonds de placements privés*

En vertu d'ententes avec les Fonds de placements privés, la Fondation s'est engagée au 31 décembre 2020, sous certaines conditions, à investir un solde de 338 870 392 \$ (soit 65 396 889 \$ CA, 169 324 711 \$ US et 37 050 117 €).

<sup>ii)</sup> *Variation de la juste valeur des placements*

À l'état des résultats

	2020	2019
Gains nets réalisés sur disposition	18 515 \$	182 159 \$
Variation de la juste valeur non réalisée	89 218	(55 878)
Perte sur radiation de placements	(2 045)	–
	<u>105 688 \$</u>	<u>126 281 \$</u>

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

## 3. Placements (suite)

### iii) Contrats de change à terme

La politique de placement de la Fondation prévoit des pourcentages cibles pour certains placements en différentes devises. Afin de les respecter, la Fondation a mis en place une stratégie de vente et d'achat de devises à terme lorsque la valeur marchande des placements dans une devise donnée dépasse ou n'atteint pas cette cible.

Les écarts avec les cibles sont revus et, le cas échéant, ajustés mensuellement. La durée des contrats n'excède pas 30 jours.

Au 31 décembre 2020, la Fondation avait conclu des contrats pour la vente (l'achat) de certaines devises. Tous les contrats sont venus à échéance le 15 janvier 2021.

Type	Taux	Contrepartie	2020	2019
			\$ CA Juste valeur estimative	\$ CA Juste valeur estimative
Dollar américain (\$ US)	1,28181	539 803 \$	3 314 \$	10 579 \$
Euro (€)	1,55337	80 442	(298)	522
Livre sterling (£)	1,71348	(10 839)	178	(240)
Yen japonais (¥)	0,01232	(37 910)	73	(843)
		571 496 \$	3 267 \$	10 018 \$

La variation de la juste valeur des contrats de change à l'état des résultats se répartit comme suit :

	2020	2019
Gains réalisés	11 886 \$	6 807 \$
Variation de la juste valeur non réalisée	(6 751)	20 046
	5 135 \$	26 853 \$

Par cette politique de couverture, la quasi-totalité de la contrepartie des gains ou pertes réalisés et non réalisés sur les contrats de change à terme est présentée dans la variation de la juste valeur des placements à l'état des résultats (note 3 <sup>ii</sup>).



# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

## 3. Placements (suite)

### iv) Gestion des activités de placements

À l'état des résultats

	2020	2019
Honoraires de gestion externe de portefeuille	5 088 \$	5 312 \$
Honoraires	272	467
Rémunération (note 2 j))	816	768
Autres	179	206
	6 355 \$	6 753 \$

## 4. Investissements axés sur la mission (note 2 h))

### i) Investissements liés à un programme

		2020	2019
Immeuble locatif	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	353 \$	– \$	353 \$
Bâtiment	2 590	876	1 714
	2 943 \$	876 \$	2 067 \$

		2020	2019
Prêts recevables	Évaluation initiale	Remboursement principal	Escompte recouvré
Valeur nominale	11 765 \$	– \$	– \$
Escompte	(9 433)	–	1 793
	2 332 \$	– \$	1 793 \$
			Valeur nette
			4 125 \$
			Valeur nette
			3 501 \$

	2020	2019
Placement privé - juste valeur	1 644 \$	1 632 \$
Total des investissements liés à un programme	7 836 \$	7 264 \$

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

## 4. Investissements axés sur la mission (note 2 h) (suite)

### i) Investissements liés à un programme (suite)

La Fondation a choisi de rendre disponible 10 % de son capital pour des investissements axés sur la mission. Cela représente une somme autorisée de 215 130 500 \$ (207 205 700 \$ en 2019).

La Fondation a adopté une politique pour ses investissements axés sur la mission qui décline les principes directeurs et les axes d'investissement à privilégier.

En vertu d'ententes, la Fondation s'est engagée au 31 décembre 2020, sous certaines conditions, à investir un solde de 12 998 106 \$ sous forme d'investissements axés sur la mission, incluant une somme de 4 260 667 \$ pour un programme de garanties solidaires.

### ii) Résultats nets des investissements axés sur la mission

À l'état des résultats

	2020	2019
Résultats nets de l'immeuble locatif	88 \$	111 \$
Revenus des prêts recevables	194	173
Revenus des garanties solidaires	6	1
Total des revenus des investissements axés sur la mission	288	285
Escompte lors de l'évaluation initiale	–	(2 059)
Recouvrement de l'escompte	624	547
Total de l'escompte sur les prêts recevables	624	(1 512)
	912 \$	(1 227)\$

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

## 5. Sommes à recevoir

	2020	2019
Sommes à recevoir des :		
Ventes de placements	12 915 \$	23 454 \$
Revenus de placements	2 333	2 689
Investissements axés sur la mission	88	73
Organismes alliés	394	508
Taxes	135	190
	15 865 \$	26 914 \$

## 6. Immobilisations corporelles

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier	1 167 \$	1 127 \$	40 \$	47 \$
Matériel informatique	2 019	1 912	107	173
Améliorations locatives	1 181	1 122	59	139
	4 367 \$	4 161 \$	206 \$	359 \$

## 7. Gestion des activités de philanthropie

À l'état des résultats

	2020	2019
Rémunération (note 2 j))	4 935 \$	5 155 \$
Honoraires et consultations	1 524	1 528
Loyer	660	626
Amortissement	187	181
Autres	84	184
	7 390 \$	7 674 \$

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

## 8. Engagements des activités de philanthropie

### a) Dotations

La Fondation s'est engagée à contribuer à différents projets dans le cadre d'activités de bienfaisance pour des périodes de temps variables, sous certaines conditions.

Au 31 décembre 2020, les engagements globaux pourraient atteindre jusqu'à 126,1 M\$ jusqu'en 2026, dont 53,8 M\$ pour l'exercice 2021.

La Fondation a annoncé, en septembre 2020, l'augmentation potentielle de ses dons de 150 M\$ au cours des cinq prochaines années. Ses dons pourraient donc passer de 350 M\$ préalablement prévus à 500 M\$ au cours de cette période de cinq ans.

Au cours des exercices antérieurs, des accords de partenariat ont été conclus avec différents ministères du gouvernement du Québec (le « Partenaire »). Un seul est toujours actif en 2020, et est décrit ci-dessous.

En 2009, un fonds a été créé pour le développement des jeunes enfants, connu sous le nom d'Avenir d'enfants (le « Fonds »), afin de soutenir le développement global et de favoriser la réussite de l'entrée scolaire des enfants âgés de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté. La Fondation s'est engagée à contribuer à hauteur d'une somme maximale de 250 M\$ sur 10 ans, dont 217,4 M\$ ont été versés au 31 décembre 2020 (209,4 M\$ au 31 décembre 2019). Le Partenaire a pris le même engagement à hauteur de 150 M\$. L'engagement total des parties totalise ainsi 400 M\$.

À la suite de quatre amendements au protocole initial, signés respectivement en 2011, en 2013, en 2015 et en 2017, la contribution de la Fondation a été réduite à trois reprises de 5 M\$ et de 7,5 M\$ au dernier amendement, réduisant ainsi sa contribution totale à 227,5 M\$. Cette réduction est en contrepartie de la réalisation de quatre campagnes sociétales : l'une terminée au 31 mars 2013, l'autre au 31 mars 2015, la suivante au 31 mars 2017 et la dernière au 31 mars 2020.

En raison de liquidités excédentaires, la Fondation et le Partenaire ont convenu auprès d'Avenir d'enfants de suspendre, pendant une période de 20 mois, de décembre 2012 à mars 2015, leurs versements mensuels. Les derniers versements de la Fondation devaient être versés au plus tard le 30 septembre 2020, selon le dernier amendement signé en 2017.

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

## 8. Engagements des activités de philanthropie (suite)

### a) Dotations (suite)

Le 30 septembre 2020, le Fonds a mis terme à ses activités et a amorcé la phase administrative menant à la dissolution du Fonds prévue en juin 2021. La Fondation a versé une somme de 7,5 M\$ en mars 2021 afin de couvrir sa quote-part des dépenses, le Partenaire ayant devancé ses versements.

Selon les projections disponibles, le surplus anticipé par Avenir d'enfants à la dissolution du Fonds serait de 40,1 M\$, réparti entre la Fondation et le Partenaire, soit 25,1 M\$ et 15 M\$ respectivement, réduisant ainsi la contribution totale de la Fondation au Fonds à 202,4 M\$. À ceci s'ajoute la contrepartie pour la réalisation par la Fondation de quatre campagnes sociétales d'un total de 22,5 M\$. Basé sur ces estimations, un total de 224,9 M\$ aura été versé par la Fondation. En continuité de l'effet de levier avec notre Partenaire, c'est une somme de 359,9 M\$ qui aura été engagée dans la société québécoise.

### b) Contrat de location-exploitation

La Fondation loue des locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation qui expire en novembre 2024 et dont le total des loyers de base et des frais d'occupation s'élève à 3 037 723 \$. Les exigences de paiement relatives à ces baux pour les quatre prochains exercices sont les suivantes :

---

2021	772 \$
2022	772
2023	773
2024	721

---

## 9. Gestion des risques financiers

La Fondation est exposée à divers risques financiers qui résultent de ses activités de gestion de portefeuille.

La politique de placement de la Fondation prévoit une diversification des risques financiers au moyen de classes d'actifs. La politique établit également l'univers de placement, l'indice de référence et certaines limites de concentration et de risque.

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée sont détaillés ci-après.

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

## 9. Gestion des risques financiers (suite)

L'analyse porte principalement sur les éléments suivants :

	2020	2019
Placements (note 3)	2 036 019 \$	1 981 811 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	93 640	58 466
<b>Total couvert par les analyses</b>	<b>2 129 659 \$</b>	<b>2 040 277 \$</b>

### a) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte financière découlant d'une fluctuation de la valeur des instruments financiers. Cette valeur est influencée par la variation des paramètres de marché, notamment les taux de change sur les devises, les taux d'intérêt et le cours des actions.

#### i) Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. En d'autres termes, les fluctuations de la valeur relative du dollar canadien par rapport aux devises peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

La Fondation est exposée au risque de change en raison des placements, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des intérêts et dividendes à recevoir, des sommes à recevoir résultant de la cession de placements et des sommes à payer découlant de l'acquisition de placements, tous libellés en devises.

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

## 9. Gestion des risques financiers (suite)

### a) Risque de marché (suite)

#### i) Risque de change (suite)

Tel qu'il est mentionné à la note 3 <sup>iii)</sup>, la Fondation transige des contrats de change à terme pour les principales devises (le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le yen japonais). Par ces contrats de change à terme, le risque de change est atténué, tel qu'il est illustré dans le tableau suivant :

Exposition nette au risque de change					2020	2019
Type de devise	Placements	Montant notionnel des contrats de change	Exposition nette	Exposition nette		
Dollar américain (\$ US)	930 258 \$	(532 754)\$	397 504 \$	333 128 \$		
Euro (€)	117 923	(52 159)	65 764	47 652		
Livre sterling (£)	41 747	15 610	57 357	57 473		
Yen japonais (¥)	45 708	39 575	85 283	82 942		
	1 135 636	(529 728)	605 908	521 195		
Autres devises	367 393	–	367 393	337 348		
	1 503 029 \$	(529 728)\$	973 301 \$	858 543 \$		

Aux 31 décembre 2020 et 2019, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres devises, toutes les autres variables restant constantes par ailleurs, la valeur totale des placements incluse dans l'analyse nette des contrats de change aurait diminué ou augmenté d'environ 48,7 M\$ et 42,9 M\$, respectivement, soit 2,29 % et 2,10 % de cette valeur totale.

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

## 9. Gestion des risques financiers (suite)

### a) Risque de marché (suite)

#### ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur du marché du total des instruments financiers qui portent intérêt à taux fixe.

Ces fluctuations ont peu d'impact sur la valeur des titres du marché monétaire qui sont des instruments à très court terme, dont l'échéance ne dépasse généralement pas 30 jours.

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2020, le portefeuille obligataire (obligations et fonds d'obligations) représente 347 M\$ ou 16,3 % (394,3 M\$ ou 19,3 % en 2019) du total couvert par les analyses. Si les taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2020 avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, la juste valeur de ce portefeuille aurait diminué ou augmenté d'environ 11,2 M\$ ou 3,2 % (12,3 M\$ ou 3,1 % en 2019). Cette sensibilité du portefeuille obligataire aux taux d'intérêt a été évaluée selon la durée pondérée du portefeuille.

#### iii) Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix de marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2020, le portefeuille de titres négociés sur des bourses mondiales (actions, fonds d'actions et fonds de couverture) représentait 1 111,3 M\$ ou 52,2 % (1 057,8 M\$ ou 51,8 % en 2019) du total couvert par les analyses. Si les cours sur les bourses mondiales avaient augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, la juste valeur des placements aurait augmenté ou diminué d'environ 109,4 M\$ en 2020 et 94,4 M\$ en 2019.



# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

## 9. Gestion des risques financiers (suite)

### a) Risque de marché (suite)

#### iii) Risque de prix (suite)

La Fondation est touchée par les tendances économiques générales. En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie, ce qui a poussé les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. La pandémie de COVID-19 est en constante évolution, et la durée et l'ampleur ultimes des répercussions sur les économies et les marchés et sur les activités de la Fondation ne sont pas connues à ce stade.

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière dans le cas où une contrepartie ne respecterait pas son obligation de rembourser un prêt ou de remplir tout autre engagement financier, ou verrait sa situation financière se dégrader.

Le tableau suivant présente la distribution des cotes de crédit du portefeuille en obligations de la Fondation aux 31 décembre 2020 et 2019, respectivement :

	2020		2019	
	\$	%	\$	%
AAA	30 798	9	64 236	16
AA	45 207	13	87 371	22
A	89 683	26	110 355	28
BBB	91 512	26	73 646	19
BB et moins	78 509	23	54 177	14
Autres	11 137	3	4 538	1
Total	346 846	100	394 323	100

Afin de limiter son exposition au risque de contrepartie découlant des opérations sur les contrats de change, la Fondation transige des contrats à terme de gré à gré auprès d'institutions financières dont la cote de crédit est établie par au moins deux des trois agences de notation reconnues et selon les limites suivantes : A1 (Moody's), A+ (S&P), A+ (Fitch).

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

## 9. Gestion des risques financiers (suite)

### b) Risque de crédit (suite)

Pour la gestion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie qui est directement sous sa gouverne, la Fondation ne transige qu'avec des émetteurs dont la cote est de qualité supérieure, et ce, afin d'atténuer les risques de pertes financières. Les montants de cette gestion s'élèvent à 82,7 M\$ ou 88,3 % en 2020 (47,8 M\$ ou 81,8 % en 2019) par rapport au total de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Aux 31 décembre 2020 et 2019, les contreparties sont des émetteurs auxquels des agences de notation ont attribué des notes d'au moins R1-Bas (DBRS) ou l'équivalent.

Les sommes en dépôt auprès du gardien de valeurs de la Fondation ne sont pas en fidéicommis. Toutefois, les règles internes prévoient qu'elles ne peuvent pas dépasser 15 M\$. Aux 31 décembre 2020 et 2019, ces sommes étaient respectivement de 27,6 M\$ et de 10,5 M\$. Exceptionnellement, les règles n'ont pas été respectées en date du 31 décembre 2020 suite à la vente de placements dont le prix de vente de 16,4 M\$ a été encaissé le 31 décembre 2020. Cette somme a été réinvestie dans les premiers jours de janvier 2021.

### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité provient du délai éventuel dans la réalisation des placements à leur juste valeur. Certains placements ne sont pas négociés sur les bourses de valeurs ou ne se transigent pas à un volume élevé et, de ce fait, ils se transforment moins rapidement en trésorerie, ce qui peut entraîner une perte importante lorsqu'il y a lieu de s'en départir à court terme. Ce risque concerne principalement les Fonds de placements privés, les placements dans des sociétés privées et une partie des placements dans les stratégies dites opportunistes.

La Fondation investit la majorité de ses actifs dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. Aux 31 décembre 2020 et 2019, 574,4 M\$ ou 27,0 % et 519,6 M\$ ou 25,5 %, respectivement, du total couvert par les analyses pouvaient être considérés comme étant peu liquides.

Les besoins de trésorerie les plus importants sont liés aux appels de capital des Fonds de placements privés, au règlement des contrats de change ainsi qu'aux activités philanthropiques de la Fondation.

Pour satisfaire plus précisément à ces demandes, la Fondation monétise des placements en instruments de marché monétaire et des titres à revenu fixe en dollars canadiens. De plus, il lui serait possible de vendre une portion du portefeuille d'actions conventionnelles cotées en bourse. Sur cette base, la Fondation estime détenir les liquidités nécessaires pour couvrir ses besoins de trésorerie.

# FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

## **10. Événement postérieur à la date de clôture**

Des investissements axés sur la mission ont été conclus après la date de clôture. Ces investissements représentent un engagement pour la Fondation de 26,7 M\$, dont 20 M\$ en logements abordables, 6 M\$ en infrastructures communautaires et 0,2 M\$ en systèmes alimentaires.